

Charles MALOUIN (1912 - 1979)

- [Informations générales](#)
- [Mandats à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des députés](#)
- [Biographie](#)



INFORMATIONS GENERALES

M. Charles MALOUIN

Né le 15/02/1912 à LASSY (CALVADOS - FRANCE)

Décédé le 01/10/1979 à LASSY (CALVADOS - FRANCE)

MANDATS A L'ASSEMBLEE NATIONALE OU A LA CHAMBRE DES DEPUTES

13/05/1973 - 02/04/1978 : Calvados - Union des démocrates pour la République

BIOGRAPHIE

Biographie de la Ve République

MALOUIN	(Charles,	Alphonse,	Victor)
Né le 15	février	1912	à Lassy (Calvados)
Décédé le	1er	octobre	1979 à Lassy
Député	du	Calvados	de 1973 à 1978

Charles Malouin voit le jour à Lassy, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Vire, en Normandie. Il devait rester fidèle à ce village tout au long de son existence. Il y dirige une exploitation agricole dont l'élevage est la principale activité. Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier pendant la campagne de France. Lorsque sa captivité prend fin, il rejoint sa région natale et s'y engage dans la Résistance au sein de la Confrérie Notre-Dame, devenue CND-Castille à l'automne 1943. Ce réseau du Bureau central de renseignement et d'action (BCRA) avait été fondé par le colonel Rémy dès les

débuts de l'Occupation, en août 1940. Charles Malouin ne recherche pas de distinction particulière à la Libération, même si son action est reconnue par de nombreux résistants du Calvados. Elu conseiller municipal de Lassy en 1953, il devient maire de cette commune douze ans plus tard, puis président du syndicat intercommunal de la Druance. Administrateur du Crédit agricole du Calvados, il en prend la tête au début des années 1970. Le département du Calvados, moins « gaulliste » que la Manche ou l'Orne voisines, vote néanmoins à 60,1% pour le général de Gaulle au second tour des présidentielles de décembre 1965, puis approuve à une étroite majorité la réforme du Sénat et la création des régions lors du référendum du 27 avril 1969. Gaulliste, Charles Malouin est sollicité par Olivier Stirn, député sortant de la 5ème circonscription du Calvados, pour devenir son suppléant en remplacement de Victor Bertrand, conseiller général de Vassy et maire de Chênedollé, à l'occasion des élections législatives de mars 1973. Elu comme Républicain indépendant en juin 1968, Olivier Stirn, fils d'un ancien préfet du Calvados, se réclame désormais de l'Union des démocrates pour la République (UDR). Il ne rencontre guère de difficultés au cours de la campagne électorale. Aucun candidat « de poids » ne lui est en effet opposé. Une large majorité des électeurs (67,3%) lui accorde sa confiance dès le premier tour de scrutin, le 4 mars 1973. Le socialiste André Ledran ne recueille que 12,6% des suffrages exprimés, devant Jean-Claude Mahias, candidat du Mouvement réformateur (11,4%) et le communiste André Fabre (7,7%). Le tandem Stirn-Malouin obtient ses résultats les plus modestes dans les cantons d'Evrecy (56,9%), de Condé-sur-Noireau, où le maire de Lassy est pourtant implanté (61,4%) et de Thury-Harcourt (63,4%).

En avril 1973, Olivier Stirn est nommé secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement dans le deuxième gouvernement de Pierre Messmer. Il poursuit sa carrière ministérielle après la mort de Georges Pompidou et l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, en qualité de secrétaire d'Etat aux DOM-TOM dans les gouvernements de Jacques Chirac puis de Raymond Barre. Charles Malouin le remplace au Palais-Bourbon dès le printemps 1973 et jusqu'à la fin de la 5ème législature de la Vème République. Il s'inscrit au groupe de l'Union des démocrates pour la République (UDR) et rejoint la Commission de la défense nationale et des forces armées. Il n'intervient pas dans l'hémicycle entre 1973 et 1978. Olivier Stirn, qui désapprouve les critiques de Jacques Chirac à l'encontre du président Giscard d'Estaing à partir de l'automne 1976, rompt avec les gaullistes pour fonder le Mouvement des sociaux-libéraux en 1977. Il rejoint ensuite le Parti radical valoisien. Charles Malouin adhère pour sa part au Rassemblement pour la République (RPR) en décembre 1976 et soutient les positions de Jacques Chirac. Il se situe dans la majorité des gouvernements Messmer, Chirac et Barre, auxquels Olivier Stirn appartient. Le député du Calvados approuve en effet la réduction du mandat présidentiel à cinq ans (16 octobre 1973) comme la déclaration de politique générale du Premier ministre Jacques Chirac (6 juin 1974) ou l'extension de la saisine du Conseil constitutionnel (10 octobre 1974). Il s'abstient lors du scrutin sur la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (28 novembre 1974) mais s'exprime en faveur de la réforme du divorce (4 juin 1975) et de l'élection des membres du Parlement européen au suffrage universel direct (21 juin 1977).

Charles Malouin ne souhaite pas affronter Olivier Stirn aux élections législatives de mars 1978. Il laisse Bertrand de Féral, chargé de mission auprès du ministre de l'industrie René Monory, porter les couleurs du RPR contre le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, rallié à l'Union pour la démocratie française (UDF). Ce dernier est toutefois réélu député du Calvados dès le premier tour avec 61,1% des suffrages

exprimés. Charles Malouin est emporté par la maladie moins de deux ans après avoir quitté le Parlement. Il était chevalier dans l'ordre du Mérite agricole.